

Le film : «Le Havre»

Un film de **Aki Kaurismaki**

Avec André Wilms, Jean-Pierre Darroussin

Date de sortie : 2011

Durée : 1h33

Synopsis

Sous forme d'un conte social, il s'agit d'un hymne à la fraternité et à la solidarité : comment aider son prochain, même s'il s'agit d'un clandestin, même s'il est pauvre et démunis.

L'immigration clandestine, ou illégale

Dossier pédagogique préparé par Guy Zerhat, membre de Mémoire 2000

L'immigration illégale, ou immigration clandestine, est l'entrée sur un territoire national d'étrangers ne possédant pas les documents l'autorisant, ou la poursuite de leur séjour une fois la validité de ces documents expirée.

Les personnes se trouvant dans cette situation sont des étrangers en situation irrégulière, aussi appelés « clandestins » ou « sans-papiers ». Peuvent également se retrouver dans la clandestinité des personnes n'ayant pas obtenu le renouvellement de leur titre de séjour, ou sous le coup d'une interdiction de territoire, ou après une demande d'asile rejetée.

L'immigration clandestine concerne généralement les habitants de pays relativement pauvres cherchant un meilleur niveau de vie dans les pays plus riches que celui dont-ils sont issus. Mais contrairement à une idée reçue, ce ne sont pas les plus pauvres qui migrent, mais ceux qui en ont les moyens (coût très élevé du voyage), et qui espèrent à l'étranger une meilleure promotion sociale que celle qu'ils auraient dans leur pays.

Dans l'illégalité, les clandestins prennent fréquemment des risques

importants, pouvant mettre leur propre vie en péril, afin de rejoindre des pays présentant des conditions de vie qu'ils espèrent meilleures. Ils n'hésitent donc pas à tout abandonner pour tenter l'aventure, souvent « aidés » dans cette entreprise par des passeurs peu honnêtes leur faisant payer un prix exorbitant pour leur fournir les moyens de franchir les obstacles naturels (mers, montagnes, fleuves, etc...) ou humains (poste frontière, mur), dans des conditions de sécurité extrêmement précaires. Chaque année, des centaines de jeunes migrants meurent le long de ces routes, victimes des naufrages comme du désert.

Pour rejoindre la Méditerranée, les immigrants sub-sahariens traversent d'abord le désert du Sahara pour rentrer soit en Libye, soit en Algérie. Vers les Etats-Unis, les passeurs mexicains (appelés « coyotes »), font traverser le Rio Grande ou l'Océan Atlantique dans des conteneurs, contre plusieurs milliers de dollars. Aux Etats-Unis, des citoyens volontaires forment des milices armées qui patrouillent le long des frontières mexicaines pour tenter de refouler ces immigrés.

Ainsi, des centaines de migrants meurent chaque année pour tenter de gagner un autre pays, noyés, cachés dans des trains d'atterrissement. D'autres sont emprisonnés arbitrairement, souvent torturés, ou même abattus par la police des frontières, malgré les alertes incessantes des organisations de défense des Droits de l'Homme.

Les voies de recours juridiques contre ces abus et exactions sont la saisine de la Commission Africaine des Droits de l'Homme, qui ne peut cependant intervenir que lorsque les recours possibles sont épuisés dans le pays (au Maroc, par exemple), ou encore le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies à Genève. Dans ces conditions, un candidat refoulé à la frontière n'a ni l'information ni les moyens nécessaires pour intenter de telles actions sans l'appui d'une organisation.

Bibliographie

- « L'invention de l'immigration ». *Agone*, n°40, 2008.

- Sud-Est. Marseille Porte Sud. Immigration et Histoire Coloniale. *La Découverte*, 2003, 248 p.
- Nord-Est. Frontière d'Empire. Soldats coloniaux et immigrations des Suds. *La Découverte*, 2008, 260 p.
- Michèle TRIBALAT: « Les yeux grands fermés, l'immigration en France ». *Denoël*, 2010, 222 p.
- Philippe COINDREAU, Patrick de GRAMONT, Bernard METZ: « L'immigration illégale: enjeux de sécurité intérieure et extérieure pour l'Europe », *éditions des Riaux*, 2007.